

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

Rouen, le 30 mars 2021

**Monsieur le Président,**

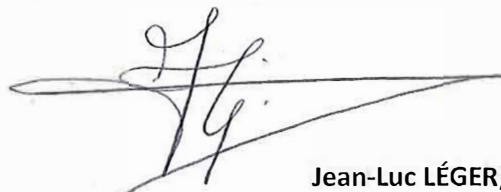
La gouvernance de l'ensemble HAROPA se précise, notamment à travers le projet d'ordonnance relatif à la création du nouvel établissement public.

En dépit des appels répétés des représentants de la société civile pour intégrer le conseil de surveillance, il semblerait que ces derniers n'aient pas encore été entendus. Pourtant, afin de parvenir aux objectifs fixés par le Gouvernement lui-même (« reconquérir des parts de marchés, accélérer la transition écologique, accompagner la transition et le développement du capital humain »), il m'apparaît essentiel que des places soient réservées aux représentants des entreprises portuaires, des syndicats de salariés et des associations environnementales. En tant que président du CESER de Normandie, je soutiens les demandes qui vous sont parvenues en ce sens.

Par ailleurs, ainsi que je vous l'ai précisé dans mon courrier du 23 novembre 2020, le CESER de Normandie s'est constamment mobilisé en faveur du développement portuaire et de la Vallée de la Seine. C'est pourquoi j'ai l'honneur de solliciter un siège pour notre assemblée dans le futur conseil d'orientation de l'Axe Seine, dont les missions recourent exactement les préoccupations du CESER.

Vous pouvez compter sur mon entière mobilisation pour accompagner cette nouvelle étape du développement des ports de la Vallée de la Seine. Les corps intermédiaires ont été, sont et seront des acteurs indispensables à la réussite des objectifs de la politique maritime et portuaire de la France.

Je vous prie de bien vouloir agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma très haute considération.



**Jean-Luc LÉGER,**  
Président du CESER de Normandie